

Intimidation ENEDIS PAS d'INQUIETUDE!!! C'est BON SIGNE!!

À:

Cc: stephane.lhomme@wanadoo.fr

Date: Lundi 16 janvier 2017, 23h04

Bonsoir

(je vous fais suivre la réponse que j'ai écrit pour quelqu'un d'autre)

Ils sont total excédés de voir des HUISSIERS (et pas que GRIFFON- WARET) débouler tous les jours chez eux à Courbevoie, faut les comprendre...

C'est courageux à vous d'avoir répondu.

Mais tout çà, ils le savent mieux que nous (cf Doc ERDF de 1983)

La signature de ce courrier qu'ils ont envoyé EN MASSE (le vôtre est daté du 5 janvier, je présume) à tous ceux qui ont fait des signifiés huissiers depuis 2013 (Eric Merelle) et moi (début décembre 2015 = début de la phase dite de "déploiement" est: (on l'a reçu tous les deux, tout comme vous)

LE PROGRAMME LINKY d'ENEDIS et pourquoi pas: "La LOI de TRANSITION ENERGETIQUE" tant qu'à faire ? Pas d'inquiétude: tout le monde tremble parce que tout le monde s'imagine avoir à faire à un courrier perso.

Répond-on à un PROGRAMME?

De plus ils ont changé leurs batteries (sans doute grâce aux conseils de leur armée d'avocats grassement payés (sur nos deniers)

Le 1er courrier en ce sens (que quelqu'un m'a transmis par voie postale-des Gens du Voyage qui n'ont pas Internet) date du 27 Décembre 2016) était personnalisé et signé du nom d'une VRAIE personne:Gwennou Biannic Responsable du service Clients ENEDIS.

Depuis, leur consortium d'avocats leur a manifestement dit qu'il valait mieux (pour eux) envoyer des courriers ANONYMES

Vu que, juridiquement, les soucis risquent de s'accumuler pour eux: en effet, en matière de violation du Droit des gens, il semble (simple hypothèse) qu'ils commencent à dépasser (un peu, si peu?) les BORNES

Sachant (et en tout cas tant que) il existe encore une JUSTICE dans ce pays, on va essayer de la faire APPLIQUER

PS ce matin quelqu'un (qui était dans sa voiture) m'a appelé pour me dire qu'un AVOCAT (heureusement que le ridicule ne tue pas) faisait de la PROMO pour Linky via la radio pour vanter les mérites du LINKY son argument massue étant:

Non seulement (refrain connu) vous allez pouvoir ENFIN (idiots que vous êtes, voix off) pouvoir maîtriser votre conso, mais SURTOUT vous allez pouvoir revendre à ENEDIS l'énergie que vous allez économiser grâce à LINKY

C'est y pas beau, çà??? (faire du profit sur sa conso d'électricité, le rêve, NON???)

Pour finir: concernant leur beau discours sur la fonction d'huissier, merci à vous de regarder le lien ci dessous:

<http://www.huissierweb.com/blog/2016/12/20/refuser-linky/>

extrait

"En effet, vous êtes en droit de REFUSER CETTE INSTALLATION (des Huissiers qui prennent position??? cocasse)(refuser Linky)."

Si inexact...ENEDIS va-t-il les traîner en justice pour oser affirmer une telle chose?? Bien sûr que NON C'est EUX qui tôt ou tard (Enedis ses pompes et ses oeuvres) vont être traînés en justice...

Cordialement

CS

PS merci de faire circuler ce mail autour de vous et dire à tout le monde de ne pas y répondre